



Responsabilité de la direction

# Epack 3<sup>MD</sup> — Vols et détournements

Les entreprises de toutes tailles sont constamment exposées au risque de fraude. Des contrôles internes rigoureux peuvent permettre à une entreprise de réduire les risques, sans pour autant les éliminer intégralement. Les manœuvres frauduleuses sont souvent bien orchestrées, difficiles à déjouer et sont très coûteuses, particulièrement lorsqu'elles sont effectuées par les employés d'une entreprise.

La bonne nouvelle, c'est que les entreprises peuvent souscrire une assurance pour couvrir ces risques, et CNA possède plus de 40 ans d'expérience dans la souscription d'assurance contre les vols et détournements pour les entreprises de toutes tailles. La police Epack 3<sup>MD</sup> de CNA a été conçue pour offrir des solutions claires pour les risques complexes liés à la responsabilité de la direction. Les options de garanties sont ainsi compartimentées, fonctionnent ensemble et ne se chevauchent pas. Epack 3<sup>MD</sup> offre aux dirigeants d'entreprise, qui font face à de nouvelles expositions au risque de plus en plus diversifiées, une approche facile à comprendre et rédigée de manière claire, concise et dans des termes simples.

## Le saviez-vous?

- Pour les entreprises de **moins de 100 employés**, la perte moyenne due aux vols commis par les employés s'élève à **200 000 dollars\***.
- Les vols commis par cadres supérieurs représentent **19 %** des vols commis par les employés et une perte moyenne s'élevant à **850 000 dollars\***.
- Selon le Centre antifraude du Canada, les Canadiens ont perdu **102,5 millions de dollars** en raison de fraudes en 2019.

\* 2018, Rapport de l'Association of Certified Fraud Examiners (ACFE) Report to Nations, Global Study on Occupational Fraud and Abuse (en anglais seulement).

## Points saillants de la partie d'assurance Vols et détournements

### Caractéristiques de base de la garantie

- Formulaire établi sur la base des sinistres découverts
- Avis écrit et preuve de sinistre fournis dans les 180 jours suivant la découverte du sinistre, à condition que l'avis soit écrit le plus tôt possible
- Garantie pour certaines pertes ou certains dommages portant sur les biens appartenant à un client incluse dans l'offre standard
- Libellé de police garantissant que les exigences en matière de cautionnement en vertu de l'ERISA, telles qu'elles sont requises aux États-Unis, sont respectées
- Application de l'assurance partout dans le monde

### Inclus dans la garantie virement de fonds :

- Fraude liée aux virements informatiques
- Fraude liée aux virements de fonds
- Fraude liée à un acte de piratage psychologique (sous-limite de garantie)

### Inclus dans les extensions de garantie assujetties à une sous-limite :

- Coûts liés à une demande d'indemnité
- Coûts de restauration d'un ordinateur
- Coûts de récupération de dossiers

**Inclus dans la définition large du terme « employé » :**

- Employés temporaires ou dont les services sont loués
- Entrepreneurs indépendants
- Étudiants et bénévoles
- Employés en congé de service militaire
- Ancien employé pendant les 90 jours suivant la fin de son contrat
- Certains anciens employés dont les services de consultant sont retenus

**Exemples de sinistres relatifs aux vols et détournements**

Exemple	Cost	Description
<b>Facturation d'un fournisseur</b>	<b>2 200 000 \$</b>	Le directeur d'un centre de traitement de données au sein d'une société spécialisée dans la technologie cotée en bourse a créé une société-écran avec un nom fictif dans le but de présenter des factures. Pendant cinq ans, l'entreprise a payé plus de 2 200 000 \$ à ce faux fournisseur.
<b>Piratage psychologique</b>	<b>650 000 \$</b>	Une société papetière privée a reçu un courriel frauduleux prétendument envoyé par l'un de ses fournisseurs, dans lequel celui-ci lui faisait part d'un nouveau compte bancaire sur lequel effectuer tous les paiements à l'avenir. En conséquence, cinq paiements ont été envoyés sur ce faux compte bancaire, la société subissant une perte de 650 000 \$.
<b>Vol de fonds</b>	<b>380 000 \$</b>	Une entreprise privée spécialisée en services industriels a découvert que l'un de ses contrôleurs a volé 380 000 \$ et que pendant neuf ans, il a utilisé le compte bancaire de l'entreprise pour payer le loyer de sa résidence personnelle.
<b>Salarié fictif</b>	<b>900 000 \$</b>	Le directeur des ressources humaines d'une grande société privée spécialisée dans les sciences de vie a détourné de l'argent en créant des emplois fictifs dans le système informatique de l'entreprise et en émettant des chèques de paie à ces salariés fictifs pendant plus d'un an.
<b>Vol de biens appartenant à la clientèle</b>	<b>160 000 \$</b>	Une petite entreprise de services de technologie fournit une assistance en matière de technologies de l'information (TI) dans les locaux de sa clientèle. En seize mois, un employé a volé pour 160 000 \$ de matériel informatique à un client important et l'a revendu au marché noir.
<b>Vol de l'inventaire</b>	<b>230 000 \$</b>	Un cambriolage a été signalé dans une grande entreprise de vente de pneus au détail. L'équipe d'audit interne a examiné l'incident et a découvert que le directeur des ventes avait falsifié des factures ainsi que d'autres documents relatifs à l'inventaire. Pendant deux ans, le directeur des ventes a volé pour 230 000 \$ de pneus qu'il a ensuite revendus pour en tirer un bénéfice.

**Grand intérêt pour les vols et détournements**

CNA fait preuve d'un grand intérêt pour de nombreux secteurs industriels. Peuvent souscrire à Epack 3<sup>MD</sup> les :

- sociétés ouvertes
- sociétés fermées
- organismes sans but lucratif

**Importance de l'expérience en matière de sinistres**

Les sinistres liés aux vols et détournements ont tendance à être très complexes, et disposer d'une équipe expérimentée en la matière est donc essentiel. Grâce à la police d'assurance Vols et détournements Epack 3<sup>MD</sup>, les entreprises ont accès à une équipe hautement qualifiée en gestion de sinistres. Les spécialistes

expérimentés qui la composent mettent à profit leur expertise et délivrent des conseils tout au long du processus d'indemnisation, en plus de s'efforcer à obtenir le meilleur résultat possible pour chaque titulaire de police d'assurance.

**À propos de CNA**

CNA est l'une des plus importantes compagnies d'assurance de dommages des entreprises aux États-Unis. Forte de plus de 125 ans d'expérience et de plus de 45 milliards de dollars (USD) de placements, elle propose une vaste gamme de produits et de services d'assurance standards et spécialisés aux entreprises et aux professionnels au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Pour en savoir plus, veuillez contacter votre souscripteur local ou votre souscriptrice locale ou consulter le site Internet de CNA à l'adresse [cnacanada.ca](http://cnacanada.ca).